

Représentant(e)s			
Adrien-Gamache	Frédéric Boulianne	Joseph-De Sérigny	Monia Audy
André-Laurendeau	Alain Côté (S)	Lajeunesse	—
Antoine-Brossard	Louise Lalumière	Laurent-Benoît	Danley Dubuisson
Armand-Racicot	Betty Jansen	Lionel-Groulx	—
Bel-Essor	—	Marie-Victorin (Brossard)	—
Bourgeois-Champagnat	Pierre Mutombo	Marie-Victorin (Longueuil)	—
Carillon	Binah Looky	Maurice-L.-Duplessis	David Paulin (S)
Charles-Bruneau	Jean-Luc Lafleur	Mgr-A.-M.-Parent	Normande Caron
Charles-LeMoine	Nancy Bernier	Monseigneur-Forget	Jo-Annie Landry
Christ-Roi	Ida Francoeur Nicola Grenon (S)	Paul-Chagnon	—
Curé-Lequin, Du	Yanick Cyr	Paul-De Maricourt	—
D'Iberville	Joseph Diémé	Pierre-D'Iberville	Julie Lessard
De La Mosaique	—	Pierre-Laporte	Carole Ouellet
De Maricourt	Karine Maiuro (S)	Préville	Sophie Rochon (S)
De Normandie	—	Rabeau	Chantal Lussier
Des Mille-Fleurs	—	Rose-des-Vents	—
Des Quatre-Saisons	Danielle Latour	Sainte-Claire (Brossard)	El-Rhalia Saïdi
Des Saints-Anges	Valérie St-Laurent	Sainte-Claire (Longueuil)	Olivier Bourreau
Du Jardin-Bienville	Christine Laforce (S)	Saint-Jean-Baptiste	—
Du Tournesol	Isabelle Gélinas	Saint-Joseph	—
Du Vent-Nouveau	Serge Lefebvre	Saint-Jude	—
École des Petits Explorateurs	—	Saint-Laurent	Pascal Richard
École internationale Lucille-Teasdale	Éric Boutin	Saint-Romain	Marie-Claude Morin
École secondaire de l'Agora	—	Samuel-De Champlain	Christian Larouche
École secondaire Saint-Edmond	Bruno Marcoux	Tourterelle	—
École spécialisée des Remparts	—		
Félix-Leclerc	—	Comité ÉHDAA	Nancy Michaud
Gaétan-Boucher	—		
Gentilly	Francis Généreux	Secrétaire administratif	Isabelle Poisson
George-Étienne-Cartier	Maryse Villeneuve	Participants	
Georges-P.-Vanier	—	Direction générale	Mme Sylvie Caron, dga
Gérard-Filion	—		
Guillaume-Vignal	Danielle Volcy	Public	M. Michel Gervais – Commissaire circ 10
Hubert-Perron	Denis Gagnon		
Internationale de Greenfield Park	Hélène Garon		
Jacques-Ouellette	Stéphane Lambert		
Jacques-Rousseau	—		

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après constatation du quorum, le président Jean-Luc Lafleur déclare l'assemblée ouverte à 19h20.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**CP-16-
03-2015-
01**

IL EST PROPOSÉ par M Bruno Marcoux d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

L'ordre du jour adopté est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Parole à la présidence
5. Parole à la direction générale
 - 5.1. Questions des représentants

AFFAIRES EN COURS

6. Répartition des services éducatifs 2015-2016 offerts dans les écoles primaires et secondaires (recommandations)

AFFAIRES INTERNES

7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 16 février 2015
8. Hausse des frais de garde en milieu scolaire; vote dans les CÉ
9. Parole à la représentante au comité consultatif du transport
10. Parole au délégué à la FCPO – Candidature prix engagement
11. Parole aux parents-commissaires
12. Parole au représentant ÉHDAA
13. Parole aux membres
14. Parole au public
15. Levée de l'assemblée

3. PAROLE AU PUBLIC

M. Michel Gervais, commissaire, salue les membres et informe qu'il assistera à la rencontre de ce soir afin de connaître les préoccupations dans les écoles.

4. PAROLE À LA PRÉSIDENTE

M. Jean-Luc Lafleur souhaite la bienvenue aux membres et mentionne que l'un des sujets à l'ordre du jour est la hausse des frais de garde en milieu scolaire.

5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Sylvie Caron informe les membres du comité de parents que la période d'inscription et de réinscription en ligne est maintenant terminée. Plus de 81 % des parents ont utilisé cette application en ligne. Nous les remercions de leur collaboration.

Nous vivons notre première semaine des maths à la CSMV. Nous profitons de la fête du chiffre PI (3,1415) en date du 14 mars 2015 pour favoriser des activités ludiques et des concours mathématiques. Une visite sur le site de la CSMV sous l'onglet « J'aime les maths » informe sur les activités.

Nos écoles secondaires font bonne figure à l'activité « Secondaire en spectacle ». Cinq d'entre elles seront de la finale Montérégienne.

Concernant les dossiers des futures écoles de Brossard et de Longueuil (arrondissement St-Hubert), une autorisation de prélèvements de sol a été donnée pour deux sites à Brossard. Pour St-Hubert, le dossier avance normalement.

Comme dernier sujet, il est question de l'augmentation du tarif du service de garde imposée par le MELS à cette date de l'année. Suivant l'imposition de la hausse des frais en service de garde par le MELS, le Conseil des Commissaires a dû adopter une résolution pour augmenter le tarif en service de garde à 8.00\$. Les CÉ doivent maintenant procéder à l'adoption d'une résolution pour modifier les frais chargés aux parents. Les subventions du MELS seront diminuées d'une part équivalente à l'augmentation des tarifs, en prenant pour acquis que tous les CÉ adopteront l'augmentation. De plus, une autre hausse est prévue en janvier 2016.

5.1. Questions des représentants

Messieurs Joseph Diémé, Stéphane Lambert ainsi que mmes Carole Ouellet, Sophie Rochon, et Ida Francoeur posent des questions à la Direction générale :

Qui décrète le plafond tarifaire lors des hausses des tarifs de garde: Mme Caron explique que c'est le Ministère qui décide.

Où peut-on trouver de l'info sur les hausses des frais de garde. M. Jean-Luc Lafleur indique que l'information est disponible dans le journal La Presse et dans d'autres communications sur le Web.

Est-ce que la CSMV a reçu une communication du nouveau Ministre. Mme Caron informe que le nouveau ministre ne s'est pas manifesté pour le moment.

Quelle est la position de la CSMV relativement aux fouilles à nu. Mme Caron indique qu'aucun contact physique entre le personnel et les élèves n'est autorisé. La CSMV est à étudier et à établir les différents règlements et politiques des écoles à ce sujet. Une procédure homogène à tous les établissements est nécessaire. En ce moment, la référence à l'entente de collaboration avec le SPAL est la ligne de conduite de la CSMV.

Concernant la réinscription en ligne, les questions suivantes sont posées :

- Peut-on procéder à la réinscription en ligne des élèves fréquentant des écoles spécialisées ? Par exemple, il n'a pas été possible de réinscrire les enfants d'un membre du CÉ à Jacques-Ouellette.
- Lorsque plusieurs enfants sont à inscrire, le site nous expulse après l'inscription du premier enfant et donc il faut recommencer pour chaque enfant restant.

Mme Caron prend note de ces commentaires constructifs afin de bonifier l'application en ligne de l'opération de réinscription pour l'an prochain.

AFFAIRES EN COURS

6. RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS 2015-2016 OFFERTS DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

CP-16-
03-2015-
02

M. Lefebvre désire valider que les deux modifications demandées ont été effectuées à savoir que les services offerts à l'école du Vent-Nouveau et Bel-Essor auront les mêmes descriptions de services et pour l'école d'Iberville la mention d'un projet pédagogique particulier en anglais a été retirée. Les deux modifications ayant été apportées, les membres passent à l'adoption de la résolution.

IL EST PROPOSÉ par Mme Carole Ouellette d'adopter la recommandation du document «Répartition des services éducatifs 2015-2016 offerts dans les écoles primaires et secondaires » avec les deux modifications soit, l'appariement des services offerts par les écoles Bel-Essor et Du-Vent-Nouveau et le retrait de la mention d'un projet pédagogique particulier en anglais pour l'école d'Iberville.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

CP-16-
03-2015-
03

AFFAIRES INTERNES

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 16 FÉVRIER 2015

IL EST PROPOSÉ par Mme Francoeur d'adopter le procès-verbal du 16 février 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8. HAUSSE DES FRAIS DE GARDE

M. Jean-Luc Lafleur se questionne sur la nécessité d'augmenter les frais de garde en milieu scolaire en cours d'année et pourquoi ce sont les conseils d'établissement qui doivent augmenter les frais de façon détournée alors que la décision provient du MELS. Il désire savoir comment se passe le processus d'adoption de ces frais dans les écoles.

M. Christian Larouche (école Samuel-De Champlain), mentionne que le CÉ de son école n'est pas en accord avec la façon de procéder, qu'ils l'ont signifié lors du vote et consigné au PV.

Mme Garon (école International de Greenfield Park), le service de garde a avisé les parents que le gouvernement impose une hausse. Et les parents ont accepté sans problème puisqu'il n'y a aucun choix.

M. Joseph Diémé (école D'Iberville) demande pourquoi on ne peut pas refuser ? Il manque une étape au processus. Il faut que les parents aient leur mot à dire. Il faut une concertation de tous les parents afin de signifier notre désaccord.

M. Lafleur indique qu'il semble que c'est la première fois que cela se passe ainsi. Et il désire élaborer un texte en prévision de la hausse du 1^{er} janvier 2016. Il constate également à la lumière des témoignages des membres que l'imposition de la hausse des frais de garde n'est pas présentée de la même façon dans tous les CÉ. Il appert, après consultation des représentants, qu'il y a dix (10) écoles primaires qui n'ont pas encore eu la discussion en CÉ.

Mme Nancy Bernier informe qu'à l'école Charles-Lemoine le CÉ n'a pas été consulté et une communication a simplement été envoyée aux parents. Il semble que plusieurs écoles ont informé les parents par voie de communiqué sans s'adresser à leur CÉ.

M. Francis Généreux (école-Gentilly) et Mme Danielle Volcy (école Guillaume-Vignal)

mentionnent que la résolution a passé facilement dans leur CÉ puisque de toute façon les membres n'avaient pas le choix d'accepter cette hausse.

Mme El-Rhalia Saïdi (école Sainte-Claire-Brossard) ajoute que plusieurs parents se questionnaient sur les frais et jusqu'où cela va aller.

Mme Maryse Villeneuve (école Georges-Étienne-Cartier) se questionne sur l'utilité des CÉ dans les écoles. C'est une question de fond. Il faut dire comme la direction et les parents ne semblent pas jouer vraiment un rôle de décideur.

Mme Marie-Claude Morin (école Saint-Romain) mentionne qu'il faut se battre pour changer des petites choses et avoir certains pouvoirs de décision comme CÉ au sein des écoles.

M. David Paulin (école Maurice-L.-Duplessis) demande où va cet argent puisque l'on a rien de plus. Il faut se tenir en tant que parents. De plus, les changements arrivent à la dernière minute et on n'a pas le temps d'en discuter.

Mme Carole Ouellette (école Pierre-Laporte) questionne la communication concernant cette hausse puisque le message n'est pas véhiculé uniformément dans toutes les écoles.

Mme Binah Looky (école Carillon) pense que nous pouvons faire contrepoids si c'est mentionné dans les procès-verbaux des CÉ des 10 écoles qui n'ont pas encore eu de CÉ, que les parents ne sont pas d'accord avec cette augmentation de frais de garde.

M. Jean-Luc Lafleur aimerait clarifier la nécessité d'un vote dans les CÉ.

M. Serge Lefebvre (école Du Vent-Nouveau) suggère de se regrouper à d'autres groupes de parents et associations afin de se faire mieux entendre. Il suggère d'avoir une résolution du comité de parents pour apporter nos questions à la FCPO.

M. Joseph Diémé (école D'Iberville) suggère de faire une pétition afin d'avoir le choix de dire si nous sommes d'accord ou non.

M. Jean-Luc Lafleur demande si le comité peut mandater M. Lefebvre et Mme Francoeur pour en discuter à la FCPO (AGA du 23 et 24 mars prochain) au nom du CP de la CSMV.

**CP-16-
03-2015-
05**

IL EST PROPOSÉ par M Yannick Cyr de mandater M. Lefebvre et Mme Francoeur pour représenter le CP de la CSMV concernant le dossier des frais de garde en milieu scolaire lors de l'AGA de la FCPO.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

9. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Mme El-Rhalia Saïdi mentionne qu'elle a assisté à la dernière réunion du comité consultatif du transport. Les discussions portaient sur la sécurité dans les autobus et sur le transport par berlines.

Des espaces de stationnement pour les bus ont été ajoutés dans certaines écoles.

Concernant le transport des ÉHDAA au secondaire, un des enjeux est de mieux adapter le service à la clientèle.

Mme Nancy Michaud (comité ÉHDAA) demande s'il y aura des accompagnateurs, dans certains cas, pour le transport des élèves avec des bus adaptés comme des minivans.

Mme Normande Caron (école Mgr-A.-M.-Parent) demande pourquoi le service de transport pour la Commission scolaire Riverside débute un mois en retard puisque que cette commission

scolaire paie pour le service de transport de CSMV.

M Stéphane Lambert (école Jacques-Ouellette) se questionne sur le bien-fondé d'un changement de transporteur dans le cas d'un élève handicapé et sur les communications qui sont faites aux parents dans ces situations pour les informer.

Mme Jo-Annie Landry (école Monseigneur-Forget) demande qui est responsable de la discipline dans les autobus. Il serait intéressant de suggérer l'installation de caméra afin de s'assurer du respect des règles de conduite.

Mme Maryse Villeneuve (école Georges-É.-Cartier) mentionne que probablement les parents ne sont pas au courant que leurs enfants ont des problèmes à l'arrêt d'autobus.

M. Jean-Luc Lafleur indique que ce type de questions doit être adressé à CSMV et non au comité transport. Il va demander les minutes de la dernière rencontre du comité consultatif du transport à la CSMV afin de revenir aux membres avec des réponses à leurs questions.

10. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS À LA FCPO

Le 39^e congrès annuel de la FCPO aura lieu les 29 et 30 mai prochain au campus Notre-Dame-de-Foy, à Saint-Augustin-de-Desmaures, en banlieue de Québec. Le thème à l'honneur cette année est «L'engagement, source de changement ».

Mme Ida Francoeur invite les membres à prendre une brochure pour le congrès et à s'inscrire le plus tôt possible car habituellement les participants adorent les sujets présentés et discutés et que les places s'envolent rapidement.

La Fédération des comités de parents du Québec (FCPO) remet des prix Reconnaissance afin d'encourager et de valoriser l'engagement des parents dans les écoles et auprès des élèves. Une résolution doit être votée par les membres au comité de parents afin de déposer la candidature reçue.

**CP-16-
03-2015-
04**

IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Michaud d'appuyer la candidature de Mme Caroline Paquin (école Préville) pour le « Prix Reconnaissance » de la FCPO.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

La FCPO procède à un sondage, auprès des parents, sur la connaissance et l'utilisation du site Web « Allô Prof ». M. Lefebvre invite les membres à compléter ce sondage à l'adresse suivante : <http://www.alloprof.qc.ca/>

M. Serge Lefebvre informe les membres sur un nouveau projet pilote qui sera bientôt lancé par le ministère concernant l'Éducation à la sexualité. Il y aura des discussions sur ce sujet à l'AGA de la FCPO.

Mme Nancy Michaud (comité ÉHDAA) et Mme Normande Caron (école Mgr-A.-M.-Parent) sont en accord avec l'éducation sexuelle à l'école.

M. David Paulin (école Maurice-L.-Duplessis) est d'avis qu'il ne faut pas donner le choix aux parents et aux élèves et que le contenu des cours devra varier selon les niveaux.

M. Pierre Mutombo (école Bourgeois-Champagnat) demande vers quel âge les cours débuteraient car il craint que cela indispose certains parents.

Mme Carole Ouellet (école Pierre-Laporte) ajoute que cela peut dépendre de la maturité des élèves.

Mme Marie-Claude Morin (école Saint-Romain) suggère que des ressources ayant reçu une formation sur le sujet soient dédiées à ce type d'enseignement afin d'assurer la qualité.

Mme Nancy Michaud (comité EHDA) préférerait que ces cours soient obligatoires et enseignés uniformément avec un suivi année après année.

11. PAROLE AUX PARENTS-COMMISSAIRES

Un parent de l'école Saint-Romain a demandé pour son enfant un transport scolaire à temps partiel, mais sur une base régulière et donc ce sujet sera prochainement discuté au Conseil des Commissaires.

Le budget adopté est déficitaire d'environ \$1 250 000.

La CSMV a eu l'autorisation de faire la demande de financement au ministère afin de faire une offre à l'École Charles-Lemoyne pour l'achat du pavillon l'Envol.

Il est mentionné que quelques plaintes ont été formulées contre Mme Lavallée, pour avoir manqué de respect envers ses collègues et pour avoir parlé en son nom et non au nom du conseil des commissaires. Les plaintes sont publiées sur le site de la CSMV. M. Jean-Luc Lafleur mentionne que Mme Lavallée est en période d'apprentissage dans son rôle de Présidente de la CSMV. Il ne peut que prendre acte de la situation actuelle.

<http://www.csmv.qc.ca/vie-democratique/conseil-des-commissaires/code-dethique/plaintes/>

12. PAROLE AU REPRÉSENTANT ÉHDAA

Mme Nancy Michaud mentionne que suite à la présentation des statistiques sur le nombre de plans d'intervention dans les écoles autant dans les programmes choix école que réguliers, les classes spéciales ne faisaient pas partie des statistiques. De plus, les statistiques présentées apportent d'autres questions concernant le succès des PI, entre autres quel est le taux de succès des élèves ayant un PI.

13. PAROLE AUX MEMBRES

M. Christian Larouche (école Samuel-De Champlain) partage une initiative mise en place à son école afin d'accroître la sécurité autour de l'école. Les membres du CÉ ont fabriqué une fausse contravention et les ont distribuées aux parents automobilistes afin de les sensibiliser à suivre les règles de bonnes conduites aux abords de l'école.

Mme Normande Caron (école Mgr-A.-M.-Parent) demande s'il y a des enjeux au niveau de l'aide aux devoirs. Mme Valérie St-Laurent mentionne que la CSMV n'a pas décidé où couper pour chaque école. Chacune des écoles décidait de l'allocation de ses budgets selon leurs besoins spécifiques et certaines ont pu décider de couper dans l'aide aux devoirs.

Mme Carole Ouellet (école Pierre-Laporte) informe les membres que l'équipe de Cheerleading de l'école Jacques-Rousseau a gagné la compétition régionale et s'est qualifiée pour les championnats provinciaux.

14. PAROLE AU PUBLIC

M. Michel Gervais, Commissaire, informe les membres que la CSMV est en attente d'une réponse du gouvernement concernant l'agrandissement de l'école St-Romain.

La CSMV s'interroge si elle réintégrera la Fédération des commissions scolaires du Québec. Surtout que le Fédération ne considère pas que les parents (non élus) ont une place à la table des discussions avec le MELS, alors que la CSMV aurait une vision différente sur le sujet.

M. Gervais recommande aux membres d'indiquer leur inconfort dans les CÉ concernant les hausses de frais de garde en milieu scolaire.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Mme Caron de lever l'assemblée. Il est 21h43.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Jean-Luc Lafleur
Président

Isabelle Poisson
Secrétaire administratif

POUR COMMUNIQUER AVEC LE COMITÉ DE PARENTS DE LA CSMV

Présidence : comitep@csmv.qc.ca
Commissaire-parent / représentante des parents du primaire : vstlaurent@csmv.qc.ca
Commissaire-parent / représentant des parents du secondaire : bmarcoux@csmv.qc.ca
Commissaire-parent / représentant EHDAA : mrocheleau@csmv.qc.ca
Commissaire-parent : ycyr@csmv.qc.ca